

Avis de constitution

SOCIETE « AK CHOCOLATERIE »

Siège ABIDJAN, TREICHVILLE NON LOIN DE
SOCOPRIX ; 13 BPM 1474 . Lot 5092 Ilot 132 ; Parcelle NI,
Section B, Lot 5092, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK CHOCOLATERIE »

Objet : -fabrication et production de chocolat
-vente de chocolat
-Transformation de produits agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, TREICHVILLE NON LOIN DE
SOCOPRIX ; 13 BPM 1474 . Lot 5092 Ilot 132 ; Parcelle NI,
Section B, Lot 5092, Ilot 132

Dirigeant(s) M AKA SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13076 du 18/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77447/GTCA/RC/2025 du 18/12/2025

